



**SIRTOM  
DU LAONNOIS**

# L'écho tri



[www.sirtom-du-laonnois.com](http://www.sirtom-du-laonnois.com)  
[tritou@sirtom-du-laonnois.com](mailto:tritou@sirtom-du-laonnois.com)

## EDITO



Voilà près de dix ans que le tri des déchets a été mis en place dans le Laonnois par le SIRTOM. Que d'évolutions !

De nouveaux réflexes ont chassé les vieilles habitudes aussi bien pour nos habitants que pour notre personnel.

Cela n'a pas toujours été facile mais avec de la bonne volonté, tout le monde y est arrivé.

Et ce n'est pas fini pour les citoyens responsables que nous devons tous être. Pour les prochaines années et bien au delà, notre comportement est amené à évoluer en matière de déchets. La loi 2009/967 du 3 août 2009 issue du Grenelle de l'Environnement fixe, parmi ses objectifs, la réduction de 7 % de la production d'ordures ménagères et assimilés (O.M.A.).

Notre collectivité s'engage à montrer l'exemple et à impulser une politique locale de prévention des déchets.

Réduire ses déchets, c'est diminuer le réchauffement climatique, la pollution de l'air, de l'eau, du sol, le gaspillage des matières premières issues des ressources naturelles, mais aussi les coûts de recyclage, de traitement et l'élimination pour le contribuable.

Il ne s'agit pas de culpabiliser la population en l'accusant d'être la source des maux de notre planète mais de lui expliquer qu'elle fait partie intégrante des acteurs possibles comme tous ceux de la production et de la consommation.

Rappelons-nous que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Et poursuivons notre ambition commune : trier plus et mieux pour recycler et valoriser davantage. Chaque geste compte ! Merci à vous !

**Marc BUVRY**  
Président du S.I.R.T.O.M  
Maire de Festieux

### SOMMAIRE

- La Semaine du Développement Durable Page 1
- Pour vos déchets biodégradables Page 2
- Le tri des emballages et papiers Page 2
- Le SIRTOM vous donne rendez-vous Page 2
- Vous pouvez pratiquer le compostage domestique Page 3
- Au sujet de vos déchets verts Page 4
- Les Déchets Dangereux des Ménages Page 4



N'hésitez pas à nous envoyer par mail à l'adresse ci-dessus, vos questions ou suggestions concernant la collecte des déchets ménagers, le recyclage, les visites de site, les déchetteries... Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Pour tous renseignements sur la collecte sélective, la maintenance des bacs, les déchetteries ou la collecte des encombrants faites le :

**N° Azur 0 810 809 145**

PRIX APPEL LOCAL

Nous vous rappelons que la collecte des encombrants s'effectue uniquement sur réservation auprès du SIRTOM, ce service étant limité aux personnes à mobilité réduite.

**S.I.R.T.O.M du Laonnois - Faubourg de Leuilly - 02000 LAON - Tél. 03 23 26 80 00 - Fax. 03 23 26 80 01**

Le SIRTOM lance un concours photographique !  
Renseignements sur notre site ou par téléphone.



Semaine du Développement Durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril

**DES DÉCHETS DANS MON PANIER ?**  
Je choisis mieux pour jeter peu !

Le SIRTOM du Laonnois sera présent dans les Intermarché à Saint-Erme le 1<sup>er</sup> avril, Laon le 6 avril et Anizy le Château le 7 avril. Nos agents de communication tiendront un stand de sensibilisation sur la prévention des déchets et notamment leur réduction à la source. La différence de quantités de déchets produites en fonction de nos achats sera mise en évidence.

Il est évident que chaque foyer a des besoins différents selon sa composition. Il faut donc choisir lors de ses achats les produits adaptés à son mode de vie, à ses moyens financiers tout en essayant de produire le moins de déchets possible. C'est ce que l'on appelle le « juste emballage » : format familial, emballage individuel, emballage plastique, en verre, en carton ; ce n'est pas toujours simple. Il faut simplement faire preuve de bon sens.

De manière générale, à prix égal, il semble raisonnable de privilégier le produit qui produira le moins de déchets possibles et recyclables de surcroît !

**Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !!!**

**6 conseils pratiques pour mes achats responsables !**

- 1 J'évalue mes besoins.
- 2 J'achète de préférence des produits locaux et de saison.
- 3 Je privilégie les éco-recharges.
- 4 Je choisis le produit avec le moins d'emballage.
- 5 Je n'oublie pas mes sacs réutilisables ou mon panier.
- 6 J'évalue les frais engagés pour l'utilisation de mes achats.



Le SIRTOM agit pour la prévention des déchets !

**Des choix de produits réduisant les déchets à la source ?**

Les produits rechargeables. Ex : piles rechargeables, marqueurs à encre rechargeable, lessive ...

Les produits recyclés. Ex : cahiers et rouleaux de papier toilettes recyclés ...

Les produits à énergie renouvelable. Ex : calculatrice solaire ou à eau ...

Les produits compostables. Ex : boîtes à œufs cartonnées ...

Les produits solides et durables. Ex : Ampoules à économie d'énergie, filtres à café réutilisables ...

Les coûts cachés. Ex : moins de production d'énergie en classe A+ et A++ pour les lave linge, réfrigérateurs ...

**Et si on se disait tout...!**



## Au sujet de vos déchets verts ...

Les beaux jours sont là et les tontes ont commencé. Nous constatons que les volumes de déchets verts, branchages et tailles de haies ont augmenté et que de la terre est assez souvent déposée dans le bac des biodégradables.

Si le bac des biodégradables contient trop de déchets verts ou de la terre, il est trop lourd, et difficilement manipulable par les rippeurs.

Par ailleurs, les tontes se tassent et restent collées au fond du bac, empêchant ainsi un vidage correct.

Nous vous rappelons que ce bac est prévu pour vos déchets alimentaires.

Les rippeurs pourront collecter vos déchets à hauteur d'un bac marron et d'un sac ouvert à côté, au maximum. Tout sac fermé contenant des déchets verts ne sera pas collecté.

Vos déchets supplémentaires sont à apporter sur le réseau de 11 déchetteries entièrement gratuit pour les particuliers.

Si vous ne souhaitez pas vous rendre en déchetterie pour ces déchets, des composteurs existent dans le commerce. Pour les habitants de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde, ils sont mis à disposition par le SIRTOM.

Ces déchets peuvent également être conditionnés en tas dans votre jardin et vous permettront de faire votre propre compost. Si vous le souhaitez, de la documentation est disponible auprès du SIRTOM et sur son site internet :

[www.sirtom-du-laonnois.com](http://www.sirtom-du-laonnois.com)



## Les Déchets Dangereux des Ménages Le message de vos gardiens de déchetterie



Les Déchets Dangereux des Ménages (DDM) ne sont pas collectés en porte à porte et doivent être apportés en déchetterie pour cause de toxicité, car ils sont très dangereux pour l'environnement.

Ces types de produits sont soumis à une réglementation rigoureuse. Une habilitation spécifique est obligatoire pour le transport de ce type de déchet. C'est la raison pour laquelle le SIRTOM fait appel à un prestataire spécialisé pour leur enlèvement.

Dans un premier temps les produits sont stockés par les gardiens formés à leur manipulation.

Ils sont ensuite acheminés vers un centre de traitement. Des échantillons sont analysés en laboratoire puis classés par matière.

Chaque nature de produit nécessite un traitement adapté pour neutraliser les agents nocifs répondant aux exigences réglementaires.

### DES EXEMPLES :

**Les acides** : acide chlorhydrique, acide sulfurique, fixateur photo...

**Les bases** : soude caustique, lessive alcaline, débouche-évier, révélateur photo...

**Les solvants** : antirouille liquide, détergents, diluants, détachants, lubrifiants, gasoil, essence, solvants, produit de traitement de bois...

**Les peinture et pâteux** : colles, cires, vernis, peintures, graisses, cosmétiques...

**Les produits phytosanitaires** : insecticides, herbicides, désherbants, engrais, produits de traitement de jardin...

**Les produits particuliers et produits non identifiés** : déchets contenant de l'arsénique telle la mort aux rats, déchets mercuriels...

**Les emballages vides et souillés**

**Les filtres à huile**

**Les comburants** : désherbant au chlorate de soude, eau oxygénée, certains engrais...

**Les aérosols** : tous types.

**Les huiles** : tous types.

### Comité de rédaction :

**Directeur de publication :**  
Marc BUVRY

**Rédacteur en chef :**  
Eric DELHAYE

**Rédacteurs :** Fabienne WAST -  
Sabrina CARLIER - Frédérique RATIVEAU

**Conception et réalisation :**  
Sabrina CARLIER - Frédérique RATIVEAU

**Tirage :** 34 500 exemplaires -  
**Imprimerie :** De Ré-Lebeau

## LES DÉCHETTERIES

### AULNOIS-SOUS-LAON

60 route de Chambry

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :  
9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Dimanche : 9h00 à 12h00

### BOURG-ET-COMIN

rue de Vailly

Mercredi : 14h00 à 18h00

Samedi :

9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Dimanche : 9h00 à 12h00

### CRÉPY

rue de Besny

Mercredi et samedi :

9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Dimanche : 9h00 à 12h00

### FESTIEUX

route de Coucy

Mardi, jeudi et samedi :

9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi : 14h00 à 18h00

Dimanche : 9h00 à 12h00

### GUIGNICOURT

route de Juvincourt

Mardi, mercredi, vendredi, samedi :

9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Dimanche : 9h00 à 12h00

### LAON

faubourg de Leuilly

Du Lundi au samedi : 9h00 à 18h00

Dimanche : 9h00 à 12h00

### LIESSÉ

route de Chivres

Mardi, jeudi, samedi :

9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Mercredi : 14h00 à 17h00

### LIZY

route de Laon

Lundi : 14h00 à 18h00

mercredi, vendredi Samedi :

9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Dimanche : 9h00 à 12h00

### MAUREGNY

route de Montaigny

Lundi : 14h00 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Vendredi :

9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Dimanche : 9h00 à 12h00

### PONTAVERT

route de la Ville aux Bois les

Pontavert

Mardi, jeudi : 14h00 à 18h00

Samedi :

9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

### SISSONNE

route de Boncourt

Lundi, mercredi, vendredi, samedi :

9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Dimanche :

9h00 à 12h00